Téléphonie Mobile
Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :			
Opérateur	Bouygues	**Arrdt**	12ème
Nom de site		**Numéro**	T09202
Adresse du site	19, place des Vins de France	**Hauteur**	R+8 (25.57m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	**Destination**	Hôtel
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe) sur les azimuts 80 et 280°		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

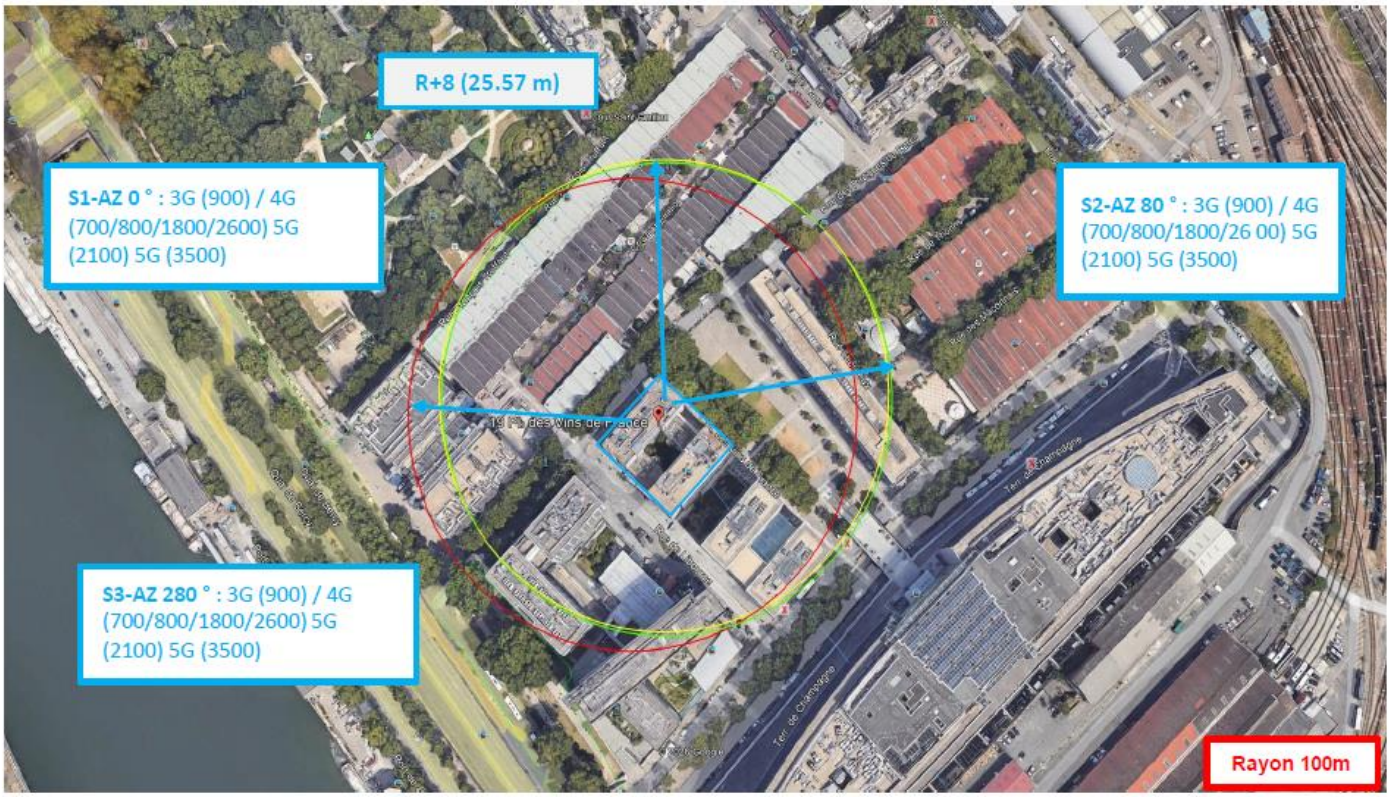
Calendrier de suivi du dossier	
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	**12/06/2026**
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	**17/06/2026**
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	**12/07/2026**

Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, Bouygues Telecom projette l'installation d'un site antennaire pour contribuer à la couverture de votre quartier en 4G,5G.		
Détail du projet	Installation de 3 antennes à faisceau fixe pour les fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz 1800MHz, 2600MHz (3G/4G) et 2100MHz (5G azimut 0°, partage 4G/5G azimuts 80 et 280°) et de 3 antennes à faisceau orientable 3500MHz (5G) orientées vers les azimuts 0°, 80° et 280°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3 et 10m des antennes	**Vis-à-vis (25m)**	Néant
Estimation	**3G/4G/5G (2100): 0°<3V/m - 80°< 5V/m - 280°< 4V/m** **5G (3500): 0°<2V/m - 80°< 4V/m - 280°<4V/m**		
Hauteur (HMA) des antennes	28.77m pour les antennes à faisceau fixe 29.77m pour celles à faisceau orientable		

Incidence visuelle	
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 6 antennes fixées sur 3 mâts intégrés dans 3 fausses cheminées
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

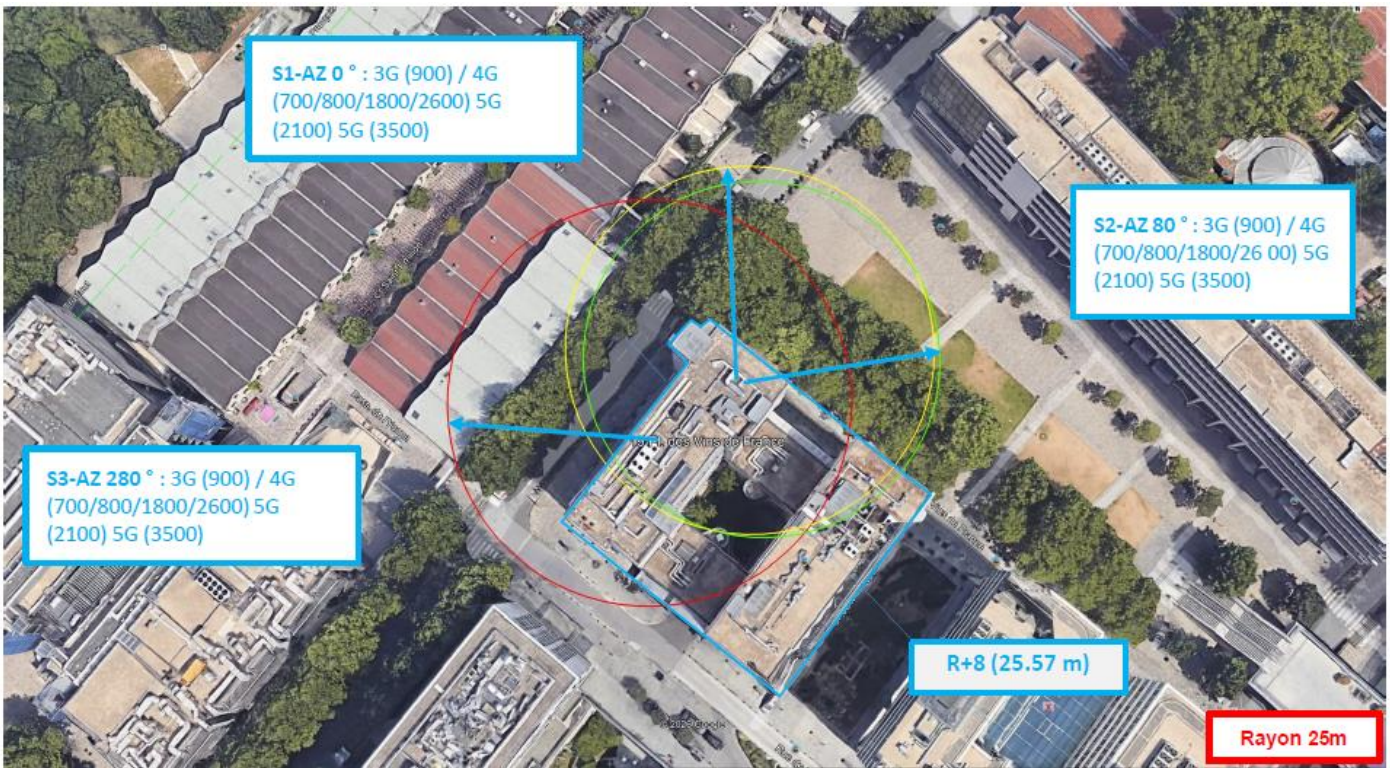
Date :	**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**	
Avis Mairie d'arrondissement :		**Favorable** ❐ **Défavorable** ❐ **Ne se prononce pas** ❐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans les 100m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 19 Rue des Vins de France 75012 PARIS-12E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

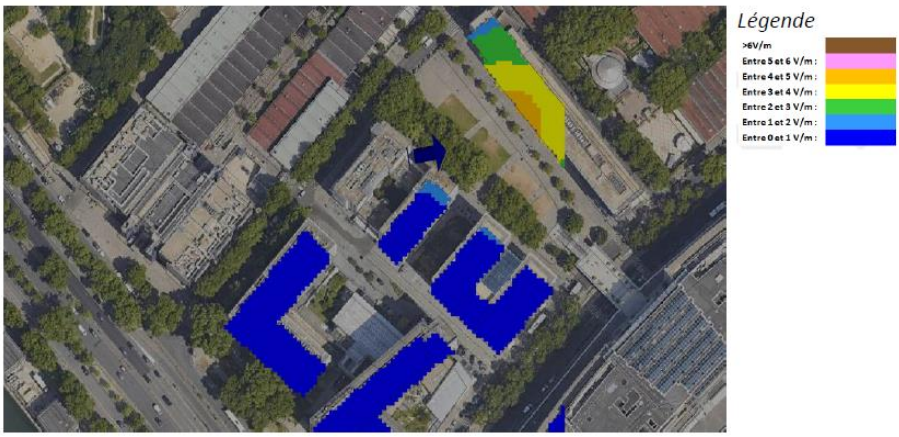
	Azimut 0°	*Azimut 80°*	*Azimut 280°*
Niveau Maximal	*entre 2 et 3 V/m*	*entre 4 et 5 V/m*	*entre 3 et 4 V/m*
Hauteur	*19.5 m*	*22.5 m*	*19.5 m*

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. *Azimut 80°*

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 80°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 19 Rue des Vins de France 75012 PARIS-12E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

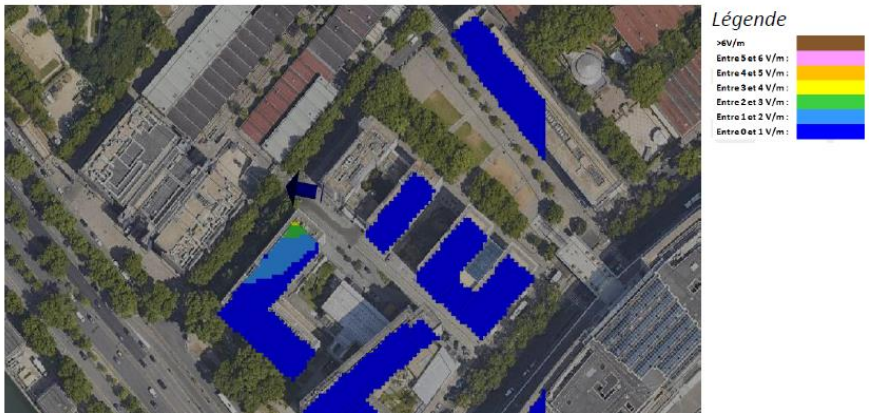
	Azimut 0°	*Azimut 80°*	*Azimut 280°*
Niveau Maximal	*entre 1 et 2 V/m*	*entre 3 et 4 V/m*	*entre 3 et 4 V/m*
Hauteur	*22.5 m*	*25.5 m*	*22.5 m*

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. *Azimut 280°*

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 280°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

existant :



projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 80°



Azimut 280°

